

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtels-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 99 fr.

Réclame

Espace publicitaire

à louer

Renseignements:
fac@bechtel-imprimerie.ch – 032 944 17 56

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvillier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

JOURNÉE CULTURELLE DES CLASSES À DEGRÉS MULTIPLES

En visite au Moyen Age

Le fameux voyage temporel du film *Les visiteurs*, les élèves des classes à degrés multiples du Jura bernois l'ont accompli à l'envers. Le 25 mai, ils sont partis vivre une journée à l'époque médiévale à Perrefitte, pour y découvrir la vie quotidienne et les secrets de cette période qui a marqué l'histoire de l'Europe pendant plus de mille ans, *suite à la page 11*



Joëlle Le Brun, la plus médiévale des maîtresses, hume le fumet des confitures qui mijotent

SOMMAIRE

Il va y avoir de bonnes vibrations musicales La Nuit de l'Eglise, c'est ce soir à Corgémont	5
Une plaquette sur un pont de Courtelary Pour ne pas oublier le sort des enfants placés	7
L'ouverture de la piscine tombe à l'eau A Saint-Imier, la patience est de mise pour les baigneurs	8
Parc Chasseral organise un concours de cabanons Pour améliorer l'accès aux produits régionaux	10
Un trophée pour le Team Vallon Les juniors B ramènent la Coupe neuchâteloise à la maison	14

Réclame

Mon escapade Mon compte d'épargne

myMix

Des produits bancaires adaptés à ta destination

Follow us!

Clientis
Caisse d'Epargne
Courtelary

JOURNÉE CULTURELLE DES CLASSES À DEGRÉS MULTIPLES

Les enfants des *petites écoles* ont vécu une journée au Moyen Age

Le jeudi 25 mai, quelque 140 élèves des écoles à degrés multiples du Jura bernois se sont plongés dans le monde des ménestrels, des chevaliers et des gentes dames, à l'occasion de la première journée culturelle commune organisée par le réseau de ces institutions scolaires un peu particulières

«C'est l'occasion pour tous les élèves et tous les profs de nos écoles parfois un peu isolées de se rencontrer. Et puis une telle manifestation ne pourrait pas être mise sur pied par une seule école, qui ne compte qu'une quinzaine d'élèves», explique Sophie Bilat, directrice l'école primaire de Sorvilier et responsable du Réseau des classes à degrés multiples du Jura bernois.

Habituellement, c'est une journée de sport qui est organisée chaque année par le Réseau. Mais cette année, grâce à Joëlle Le Brun, qui est enseignante à La Tanne, mais aussi passionnée de la vie au Moyen Age et bien introduite dans les milieux qui font revivre cette époque encore souvent mal connue, c'est cette journée particulière qui a pu se dérouler autour de la halle de gym de Perrefitte, avec l'aide d'une subvention du canton de Berne.

«Parmi les sujets qui sont dans notre programme d'enseignement de l'histoire, c'est clairement le Moyen Age qui fascine le plus nos élèves. Tous se réjouissaient donc de venir aujourd'hui!» se réjouit Joëlle Le Brun.



Comment faire du feu lorsqu'on n'a pas d'allumettes ?

Et, en effet, les enfants, âgés de 7 à 12 ans, plus quelques adolescents, des écoles de Sorvilier, Perrefitte, La Tanne, Champoz, Loveresse, Mont-Soleil et des Prés-de-Cortébert ont pris beaucoup de plaisir à découvrir la réalité de la vie quotidienne médiévale. Ils étaient répartis en neuf groupes mixtes dans lesquels se sont mélangées leurs écoles respectives.

De la poterie aux armes

Neuf ateliers étaient proposés, tous animés par des spécialistes du Moyen Age, qui participent habituellement à des événements de reconstitution historique, comme les Médiévales de Saint-Ursanne, dans notre région.

Bien sûr, certains ateliers ont eu plus de succès que d'autres. A commencé par celui du feu, plus néolithique que médiéval à

vrai dire, mais qui apprenait aux enfants à faire du feu sans allumettes ni briquet. Leçon bien retenue, semble-t-il, puisque tout au long de la journée, tous les cailloux aux abords de la halle de gym sont devenus des silex d'où l'on espérait faire jaillir une étincelle.

L'atelier de cuisine a également connu un beau succès, surtout à l'heure du repas, où le menu composé d'une potée de

lentilles au lard, parfumée avec des épices garanties d'époque a été dévorée avec un bel appétit. La cuisinière a ensuite fait mijoter des confitures sur ses feux de bois, pour que chaque élève puisse en emporter un bocal à la maison, en souvenir de cette journée.

Comment fabriquait-on la vaisselle au Moyen Age? Un atelier présentait les différentes techniques de poterie.

Que savons-nous du Moyen Age? Un autre atelier, sous forme de quiz, apprenait les vérités et les contre-vérités sur cette période de notre histoire.

A quoi jouait-on? Des jouets, certes achetés dans nos magasins actuels, mais en bois et dans l'esprit des jeux qui se pratiquaient pendant plus de mille ans dans nos contrées, ont répondu à cette question.

Est-ce qu'on ne s'ennuyait pas sans télévision ni internet? Une conteuse est parvenue à prouver que non.

Si l'atelier de danse a été bien apprécié, celui de chant n'a pas fait l'unanimité. Il paraît que les enfants n'aiment plus trop chanter, même en classe.

Enfin, au sommet du podium, trônait sans conteste l'atelier qui présentait les armes et les techniques de combat du

Moyen Age. Une équipe de cascadeurs, notamment spécialisés dans les arts martiaux de l'époque médiévale, présentaient une panoplie d'armes du 12^e au 16^e siècle, de l'épée d'assaut aux piques les plus terrifiantes. Les enfants ont pu se rendre compte que ces armes, surtout celles de protection, comme les casques ou les cottes de mailles, pesaient très lourd et demandaient un gros effort pour être maniées efficacement. Et, en guise de point d'orgue de cette journée hors de notre temps, les cascadeurs ont offert une démonstration de combats d'époque.

A bientôt dans l'Antiquité ?

Cette journée culturelle aura-t-elle une suite? Sans doute, mais pas tout de suite, parce que son organisation demande un grand travail de la part des enseignants. L'année prochaine, ce sera sans doute à nouveau le sport qui sera à l'honneur de cette rencontre des écoles à degrés multiples. Mais qui sait, peut-être que bientôt les enfants se retrouveront plongés dans le quotidien de la Rome antique ou même dans les grottes et les huttes de nos ancêtres de la préhistoire... | t/

LETTRÉ DE LECTEUR

Modification de la Constitution cantonale (ajustements des freins à l'endettement)

Le 18 juin prochain, la population bernoise sera appelée à se prononcer dans les urnes sur des ajustements des freins à l'endettement. Un frein à l'endettement appliqué au compte de résultat est en vigueur dans le canton de Berne depuis les années 2000. Ce compte comprend les charges (salaires, biens services et marchandises) et les revenus (recettes issues des impôts et des taxes, dividendes, et péréquation financière) du canton sur une année. Par ailleurs, le canton de Berne connaît aussi un autre frein appliqué au compte des investissements. Ce compte est destiné aux recettes et aux dépenses d'investissement du patrimoine administratif, notamment des bâtiments. Notons que les freins à l'endettement du canton de Berne sont parmi les plus stricts de notre pays.

Le projet soumis à la votation populaire prévoit une légère modification du mécanisme actuel du frein à l'endettement appliqué au compte de résultat. Supposons qu'au terme d'une année donnée, le canton de Berne présente un découvert de 20 millions et un excédent total de 15 millions lors des cinq dernières années. Actuellement, le découvert de 20 millions d'excédent devra être compensé intégralement

au cours des cinq années suivantes, contre 5 (= 20-15) millions grâce à la modification proposée de la Constitution. Relevons de plus qu'une modification minimale sera également introduite au frein à l'endettement appliqué au compte de résultat.

Il est à souligner que les changements introduits par cette modification de la Constitution ne sont que modérés et ne révolutionneront pas le mécanisme actuel. Ainsi, le frein à l'endettement bernois demeurera l'un des plus stricts de Suisse. Sachant que des investissements majeurs seront à prévoir dans le canton de Berne, notamment dans le Jura bernois, avec la restructuration de l'administration et divers projets de rénovation ou de construction de bâtiments, il est essentiel que le canton soit en mesure de les mettre en œuvre. Or, le mécanisme actuel du frein à l'endettement ne répond plus aux besoins du canton en matière d'investissements dans le domaine du bâtiment. Le canton aura désormais la possibilité de constituer des réserves avec les excédents des années précédentes, afin de les attribuer au financement des investissements, ce qui est actuellement impossible.

Je prends parti pour cet allègement du frein à l'endettement. Nous avons besoin que le canton de Berne investisse dans notre région en infrastructures. Je vous invite donc à voter oui aux ajustements des freins à l'endettement.

| karim said, député ps
au grand conseil bernois

Les lettres de lecteur
n'engagent que leur(s) signataire(s)

RECETTE D'ICI

Pain perdu aux fraises



Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

INGRÉDIENTS

4 à 6 tranches pain rassis
2dl lait légèrement sucré
2œufs
40g beurre

Garniture

500g fraises
1cs sucre
1pincée poivre*

PRÉPARATION

Couper les tranches de pain à 1cm d'épaisseur.

Tremper rapidement le pain dans le lait chaud sucré.

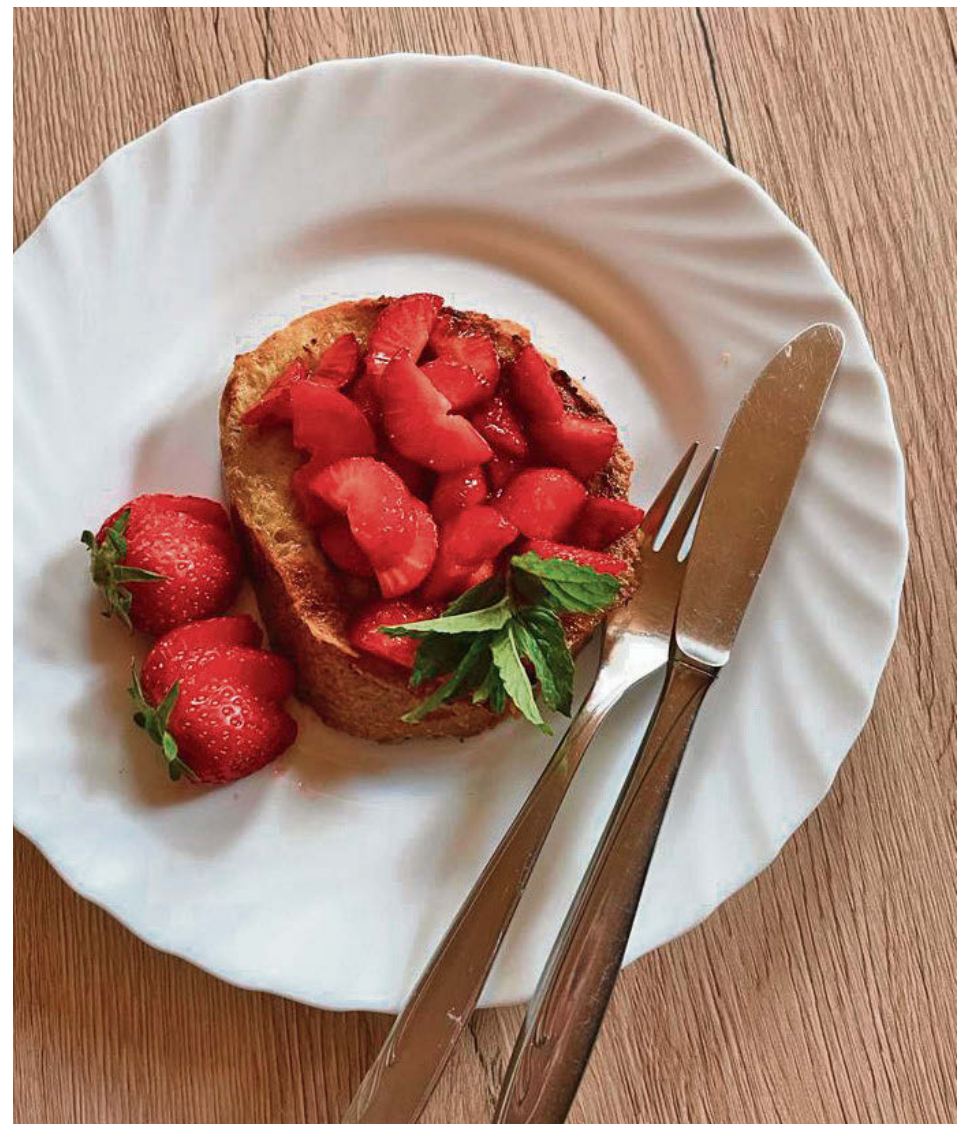
Battre les œufs avec 2cs de lait et tremper les tranches de pain ramollies.

Chauffer légèrement le beurre dans une poêle et dorer les tranches de pain.

Couper les fraises en petits cubes ou lamelles, ajouter le sucre et une pincée de poivre et laisser reposer 1heure.

Dresser les tranches de pain dorées dans un plat chaud et garnir de fraises.

* Le poivre accentue le goût et la couleur et atténue les allergies



Délai rédactionnel

MERCREDI 9H